

MB ROCK



Panneau rigide avec bord flexible et disponible en 4 largeurs qui s'adapte parfaitement aux espaces courants entre montants sans découpe



■ **le + produit** : bord flexible, largeur optimale, masse volumique de 55 kg/m³.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Performances
Conductivité thermique (W/m.K)	0,034
Réaction au feu (Euroclasse)	A1
Masse volumique nominale (kg/m ³)	55
Critère de semi rigidité	certifié ACERMI
Longueur (mm)	1350
Largeur (mm)	365 - 380 - 565 - 590
Tolérance épaisseur	T3
Stabilité dimensionnelle	DS(TH)
Absorption d'eau à court terme	WS
Transmission de vapeur d'eau	MU1

DIPLÔMES

■ ACERMI
09/015/507

■ CE
1163-CPD-0219

■ KEYMARK
008-SDG5-507

RÉFÉRENCES, CONDITIONNEMENT

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis / palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Quantité minimum	Code EAN
67885	1350 x 365 x 95	2,75	2,96	6	35,48	780,52	22 palettes	3 53731 0068118
66640	1350 x 365 x 120	3,50	2,46	5	29,57	650,43	-	3 53731 0067074
67815	1350 x 365 x 145	4,25	1,97	4	23,65	520,34	22 palettes	3 53731 0067999
67842	1350 x 365 x 175	5,10	1,48	3	17,74	390,26	22 palettes	3 53731 0068026
67872	1350 x 380 x 95	2,75	3,08	6	36,94	812,59	22 palettes	3 53731 0068040
67873	1350 x 380 x 120	3,50	2,57	5	30,78	677,16	-	3 53731 0068057
67875	1350 x 380 x 145	4,25	2,05	4	24,62	541,73	-	3 53731 0068071
67877	1350 x 380 x 175	5,10	1,54	3	18,47	406,30	22 palettes	3 53731 0068064
67878	1350 x 565 x 95	2,75	4,58	6	36,61	805,46	-	3 53731 0068088
67840	1350 x 565 x 120	3,50	3,81	5	30,51	671,22	-	3 53731 0068019
64500	1350 x 565 x 145	4,25	3,05	4	24,41	536,98	-	3 53731 0065384
67849	1350 x 565 x 175	5,10	2,29	3	18,31	402,73	-	3 53731 0068033
67879	1350 x 590 x 95	2,75	4,78	6	38,23	841,10	-	3 53731 0068095
67829	1350 x 590 x 120	3,50	3,98	5	31,86	700,92	-	3 53731 0059376
67836	1350 x 590 x 145	4,25	3,19	4	25,49	560,74	-	3 53731 0068002
67882	1350 x 590 x 175	5,10	2,39	3	19,12	420,55	22 palettes	3 53731 0068101

MB ROCK & MB ROCK +



MB ROCK

MB ROCK est un panneau rigide avec bord flexible pour l'isolation des constructions à ossature bois entre montants structurels.

MB ROCK +

MB ROCK + est un panneau rigide double densité destiné au doublage intérieur des constructions bois.

PERFORMANCES THERMIQUE

Épaisseur	R isolant (m ² .K/W)	Entraxe des montants (m)	
		0,60 Up (W/m ² .K)	0,40 Up (W/m ² .K)
120	3,50	0,28	0,30
145	4,25	0,24	0,26
175	5,10	0,21	0,23

PERFORMANCES INCENDIE

■ Réaction au feu

MB ROCK et MB ROCK + sont des panneaux incombustibles ; ils ne contribuent donc pas au développement de l'incendie (Euroclasse A1).

CONSEIL ROCKWOOL

- BBC 2005 / RT 2012 : MB ROCK ép. 120 mm + MBROCK + ép. 40 mm conseillée.
MB ROCK ép. 145 mm + MBROCK + ép. 50 mm conseillée.
- RT 2005 : MB ROCK ép. 120 mm conseillée.
- RT-Existant : R > 2 m².K/W
MB ROCK ép. 95 mm conseillée.

PERFORMANCES ACOUSTIQUE

		Rw (C;Ctr) en dB	
		R _A	R _{A,tr}
ESSAIS SUR MUR OSSATURE BOIS 140 mm			
Répond à l'essentiel de la réglementation acoustique (hormis pour les exigences des voies de classe 1)	Bardage bois 19 mm Pare-pluie, OSB 9mm Isolant MB Rock 140 mm Frein vapeur Intello ROCKFOL climate	54 (-2 ; -9)	
	Isolant MB Rock + 50 mm Plaque de plâtre 12,5 mm	52	45
		n° 404-08-8-2	
Répond à l'essentiel de la réglementation acoustique (hormis pour les exigences des voies de classe 1 et les exigences des zones aéroportuaires A)	STO Therm Mineral 2 Isolant PANNEAU 431 IESE 60 mm OSB 9 mm Isolant MB Rock 140 mm Frein vapeur Intello ROCKFOL climate	53 (-1 ; -8)	
	Isolant MB Rock + 50 mm Plaque de plâtre 12,5 mm	52	45
		n° 404-08-8-3	
Répond à l'essentiel de la réglementation acoustique (hormis pour les exigences des zones aéroportuaires A)	Bardage bois 19 mm Pare-pluie, OSB 9 mm Isolant MB Rock 140 mm Isolant ROCKMUR 45 mm Frein vapeur Intello ROCKFOL climate	49 (-2 ; -7)	
	Plaque de plâtre 12,5 mm	47	42
		n° 404-07-253-3	
Répond à l'essentiel de la réglementation acoustique (hormis pour les exigences des zones aéroportuaires A)	Bardage bois 19 mm Pare-pluie, OSB 9 mm Isolant MB Rock 140 mm Frein vapeur Intello ROCKFOL climate	48 (-2 ; -7)	
	Plaque de plâtre 12,5 mm	46	41
		n° 404-07-253-4	



MISE EN ŒUVRE D'UNE ISOLATION DE MURS À OSSATURE BOIS

◆ Étape 1 : Reconnaissance du support et choix des produits

Quelque soit le projet neuf ou rénovation, il convient de vérifier les données suivantes concernant les murs à isoler :

- Composition de la paroi
- Profondeur des montants
- Entraxe des montants
- Performance acoustique recherchée
- Performance thermique visée

De manière générale, la mise en œuvre s'appuiera sur les recommandations du **DTU 31-2** et des **avis techniques** de fabricants de pare-vapeur.

- Choix de l'isolant de la première couche :

L'isolant principal est celui situé entre les montants de l'ossature bois. Son épaisseur doit être inférieure ou égale à la profondeur des montants.

Les panneaux MB ROCK sont disponibles en 4 largeurs adaptées aux entraxes courants constatés : 365 – 380 – 565 – 590

- Choix de l'isolant de la seconde couche :

L'isolant mis en œuvre en seconde couche a 2 fonctions. La première est de compléter l'isolation entre montants de petites section afin d'atteindre la performance thermique attendue tout en réduisant les ponts thermiques dus aux montants.

La seconde est de réaliser une contre-cloison sur ossature bois, métallique ou par fixations intermédiaires tel que défini dans le **DTU 25- 41** par exemple.

Cette contre-cloison doit aussi faciliter le passage des gaines électriques et autres réseaux sans intervenir sur les montants structurels.

Choisir l'isolant principal dans la colonne de gauche puis sélectionner l'épaisseur de MB ROCK + de la deuxième couche selon la performance thermique désirée.

		Ep.	MB-ROCK +			
			40	50	60	70
Isolant principal	MB ROCK (largeur) 365-380 565-590	95	3,90	4,20	4,45	4,75
		120	4,65	4,95	5,20	5,50
		145	5,40	5,70	5,95	6,25
		175	6,25	6,55	6,80	7,10
	DELTAROCK (entraxe > 600 mm)	100	4,05	4,35	4,60	4,90
		120	4,65	4,95	5,20	5,50
		140	5,25	5,55	5,80	6,10
		160	5,85	6,15	6,40	6,70

- Choix des autres matériaux constituant la paroi :

Les matériaux constituant la paroi doivent être choisis par l'entrepreneur ou le maître d'ouvrage en s'assurant de la compatibilité de chacun et de leur mode de pose. La résistance à la diffusion de vapeur d'eau des produits doit respecter un ordre décroissant de l'intérieur vers l'extérieur.

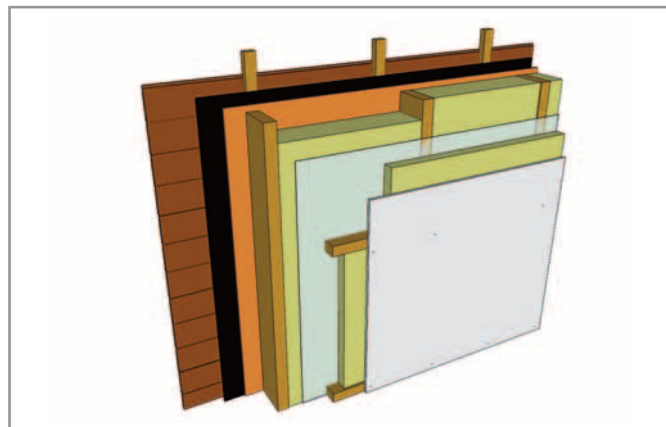
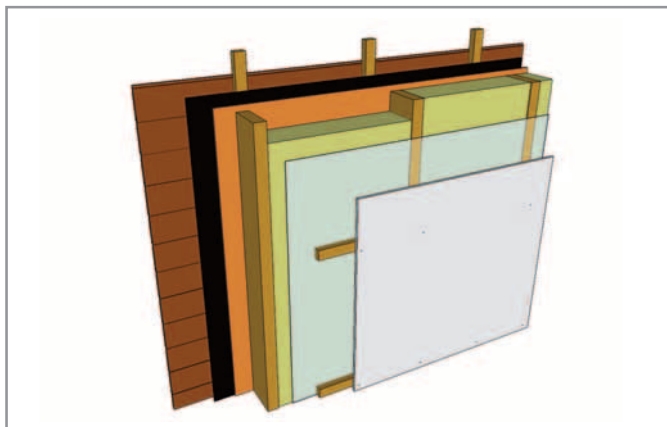
Rockwool ne peut pas conseiller sur les combinaisons des parois et sur leur comportement hygrothermique. Les panneaux en laine de roche rigides nus sont perméables à la vapeur d'eau et répondent aux exigences du DTU 31-2.

◆ Étape 2 : Pose de l'isolant principal :

Les panneaux de MB ROCK disposent d'un bord flexible repérable par un marquage. Insérer les panneaux bord rigide en premier contre le montant de gauche par exemple puis en appuyant sur le bord flexible opposé, plaquer le MB ROCK contre le fond du panneau bois.

◆ Étape 3 : Pose du pare-vapeur :

Qu'il s'agisse d'un pare-vapeur, la pose doit être réalisée selon les **instructions** de leur fabricant. La pose peut être



réalisée soit sur les montants par agrafage ou clouage avec un recouvrement des lès de 5 cm minimum soit après l'étape 4 sur l'ossature de la contre-cloison avant la pose du parement intérieur.

◆ **Étape 4 : Pose de l'ossature secondaire (support du parement intérieur) et de l'isolant.**

- **Cas de la fixation du parement intérieur par appuis intermédiaires conformes au D.T.U. 25-41 :**

Ce cas se limite pour la réalisation de contre-cloisons de 2 m 70 de hauteur maximum en locaux résidentiels. Fixer une lisse basse et une lisse haute sur le gros œuvre sol et plafond à une distance des montants supérieure ou égale à l'épaisseur de l'isolant mis en œuvre. Les lisses doivent être alignées avec le plan des fourrures, du parement et de la tapée intérieure des menuiseries. Fixer une fourrure horizontale sur les montants bois à mi-hauteur du mur et à 1 m 35 du sol maximum. Insérer les entretoises dans cette fourrure tous les 60 cm maximum dans le sens horizontal, en tenant compte des points singuliers de la paroi. Placer les panneaux d'isolants semi-rigides ou rigides verticalement entre ces entretoises. Insérer les fourrures verticales dans les entretoises et dans les lisses hautes et basses.

- **Cas de la fixation du parement intérieur sur des tasseaux horizontaux :**

Fixer des tasseaux de section adaptée à l'épaisseur d'isolant mis en œuvre sur les montants d'ossature tous les 60 cm pour une finition plaque de plâtre BA13 ou tous les 400 mm pour une finition plaque de plâtre BA10 ou lambris. Positionner les panneaux de 400 mm (préalablement découpés) ou 600 mm de large horizontalement entre les tasseaux.

- **Cas de la fixation du parement intérieur par fixations spéciales à distance :**

Placer les panneaux de MB ROCK + devant les montants d'ossature en orientant la face surdensifiée vers l'intérieur du local. La rigidité des panneaux doit permettre leur maintien par simple encastrement sol/plafond, le cas échéant, pointer les panneaux MB ROCK + provisoirement avec des clous à tête large ou munis d'une rondelle. Visser des tasseaux verticalement ou horizontalement sur les montants à entraxe défini en appui sur le MB ROCK + en utilisant des fixations double filet sans tête, adaptées pour cette application. Le sens de pose et l'entraxe des tasseaux dépendent du sens de pose du parement intérieur.

◆ **Étape 5 : Pose du pare-vapeur**

Si cette étape n'a pas été réalisée sur les montants d'ossature, procéder à la pose du pare-vapeur conformément aux **instructions** du fabricant.

◆ **Étape 6 : Exécution des finitions**

Passer les gaines électriques éventuelles dans l'épaisseur de la contre-cloison en veillant à ne pas perforer le pare-vapeur. Le cas échéant, réparer toutes déchirures.

◆ **Étape 7 : Revêtements intérieurs**

Les travaux de pose des parements intérieurs doivent respecter les instructions des fabricants des produits utilisés.

◆ **Étape 8 : Fin de chantier**

Les chutes d'isolants nus et les emballages devront être rapportés chez un distributeur assurant la collecte des déchets non dangereux inertes (pour l'isolant) et non dangereux non inertes (pour les emballages), en